

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**À TOUTES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ**  
**« VISANT À PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE**  
**SUR CERTAINES RUES DE LA VILLE »**

**AVIS** est donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 7 octobre 2019, un projet de règlement intitulé « Visant à permettre la circulation des véhicules hors route sur certaines rues de la ville » et tiendra une assemblée publique de consultation le 28 octobre 2019, à compter de 18 h, dans la salle des délibérations du conseil à l'hôtel de ville sis au 1700, rue Saint-Calixte à Plessisville, en conformité des dispositions de la *Loi sur les véhicules hors route* (L.R.Q., c. V-1.2).

QUE l'objet de l'assemblée porte sur le projet de règlement afin de :

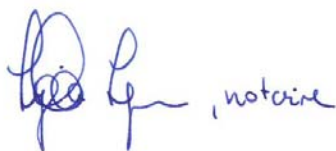
- préciser les types de véhicules hors route visés;
- déterminer sur quels chemins municipaux est permise la circulation des véhicules hors route;
- fixer les périodes de circulation;
- convenir des modalités d'achat et d'installation de la signalisation requise;
- établir les obligations des clubs de véhicules hors route;
- déterminer les modalités de demande de révision des droits de passage aux clubs de véhicules hors route;
- déterminer les modalités d'entretien;
- abroger le règlement 1475 "Visant à permettre la circulation des véhicules tout-terrain sur certaines rues de la municipalité".

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire et deux membres du conseil qu'il désigne expliqueront le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption. Ils entendront les citoyens intéressés, recevront leurs commentaires et répondront à leurs questions. La municipalité recevra également les commentaires écrits jusqu'au 12 novembre 2019, soit le 15<sup>e</sup> jour suivant celui de la tenue de l'assemblée.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au bureau de la soussignée, sis au 1700, rue Saint-Calixte à Plessisville, aux heures ordinaires de bureau.

PLESSISVILLE, ce 10 octobre 2019

La greffière,



ME LYDIA LAQUERRE